



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 1 de 3

Date :
04/02/2016

<u>CONVOQUES :</u>	<u>PRESENTS :</u>	<u>EXCUSES :</u>	<u>REPRESENTES PAR :</u>
Michel MICHALLET	X		
Alain BERNHEIM	X		
Mireille CHAPUS	X		
Marc LOUBET	X		
Georges LARROQUE	X		
Priscilia BIONDI		X	
Bertrand COSSOUX	X		
Annie COURTIER	X		
Madame SZESTAK	X		
Olivier DELMER	X		
Karine DA SILVA COUTINHO	X		
Gérard ESPINERA		X	Madame LONGUEVILLE
Elisabeth LONGUEVILLE	X		
Paul SCHULTZ	X		
Jean-Pierre PIERRAIN	X		

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel MICHALLET, Maire, qui déclare les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus présents ou absents.

Monsieur LOUBET a été élu secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 décembre 2015**.....1
2. **Avenant au protocole d'accord "les C.M.R." pour les tarifs 2016 (jusqu'au 30/06/2016)**.....1
3. **Dénonciation du protocole d'accord "C.M.R."**.....2
4. **Halte-garderie de Cesson : avenant à la convention**.....2
5. **Demande de subvention DETR 2016 : pour le préau de l'école**.....2
6. **Nomination d'un représentant au Plan Local d'Insertion**.....2
7. **Questions et informations diverses**.....2

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2015

Le procès-verbal du 15 décembre 2015 est accepté à l'unanimité.

2. AVENANT AU PROTOCOLE D'ACCORD « LES C.M.R. » POUR LES TARIFS 2016 (jusqu'au 30/06/2016)

Monsieur MICHALLET rappelle au conseil municipal sa délibération en date du 11 mai 2012 l'autorisant à signer un protocole d'accord entre la commune de Boissise-la-Bertrand et les CMR (Centres Musicaux Ruraux) afin d'assurer 3 heures d'ateliers musicaux par semaine à l'école Les Fontaines,

Pour l'année 2016 Monsieur le Maire propose un avenant tarifaire d'un montant horaire annuel de 1 933,50 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter l'avenant au protocole d'accord avec les CMR, pour 2016.

Rédigé-le : 04/02/2016

Par Monsieur LOUBET – élu Secrétaire de séance



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 2 de 3

**Date :
04/02/2016**

3. DENONCIATION DU PROTOCOLE D'ACCORD « C.M.R. »

Monsieur MICHALLET, rappelle le point précédent, et informe le conseil Municipal du souhait formulé par les enseignants de ne pas renouveler les interventions musicales dans les classes, à compter de la rentrée scolaire 2016-2017,

Monsieur le Maire propose de dénoncer le protocole d'accord avec les CMR, à partir de septembre 2016.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de dénoncer le protocole d'accord avec le CMR, à partir de la rentrée scolaire 2016-2017.

4. HALTE GARDERIE DE CESSON : AVENANT A LA CONVENTION:

Monsieur MICHALLET demande l'autorisation au Conseil Municipal de signer un avenant portant sur le nombre d'heures allouées aux familles Boissisiennes.

- 2000 heures pour l'année 2016 (quota inchangé par rapport à 2015).
- La participation financière de la commune est de 1.50 € de l'heure. Aucune augmentation par rapport à 2015.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet avenant.

5. DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. 2016 POUR LE PREAU DE L'ECOLE

Monsieur le Maire rappelle le projet de fermeture du préau afin de créer un local pour les N.A.P. et autres activités scolaires.

Les enseignants ont fait connaître le peu d'intérêt qu'ils ont pour ce préau.

L'étude sera menée conjointement par la commission des travaux et la commission enfance et jeunesse. Une étude de faisabilité fait apparaître un coût de 27 000 € H.T.

Monsieur MICHALLET demande au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter une subvention DETR à hauteur de 13 500 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

6. NOMINATION D'UN REPRESENTANT AU PLAN LOCAL D'INSERTION

Monsieur MICHALLET informe le Conseil Municipal de la nécessité de nommer un représentant au Plan Local d'Insertion Melun-Val-de-Seine.

Après avoir procédé au vote, Monsieur SCHULTZ est élu à l'unanimité, représentant de la Commune au Sein du Plan Local d'Insertion Melun-Val-de-Seine.

7. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Date du prochain Conseil Municipal : 10 mars 2016 à 20 heures 30.
- Assemblée Générale du Comité des Fêtes : 6 février 2016 à la Recellerie.
- Assemblée Générale de l'ASBBE : 12 mars 2016 à la Recellerie.
- Soirée dansante : 19 mars 2016.
- Œufs de Pâques : le 28 mars 2016.
- Carnaval des Enfants : le 9 avril 2016.
- Le Plan vigipirate est reconduit jusqu'à nouvel ordre (lettre du Préfet du 26 janvier 2016).
- La Trésorerie nous fait savoir que nous devons reprendre les écritures comptables sur les enfouissements du réseau basse-tension et des communications électroniques, depuis 2012 pour changement d'imputation.
- Madame BACCANINI, Directrice de la DSPP, nous fait connaître son refus pour l'installation d'un radar fixe sur la commune.



Compte rendu Conseil Municipal

Page : 3 de 3

**Date :
04/02/2016**

- La commission enfance et jeunesse va se réunir pour rédiger un règlement d'utilisation mini-stade.
- Monsieur BERNHEIM signale que le rapport du Commissaire Enquêteur P.L.U. a été rejeté par le Tribunal Administratif. Il va en déposer un nouveau très rapidement.
- Monsieur MICHALLET signale la création d'une nouvelle association sur la commune, « Une place pour tous » dont l'objectif est l'inclusion sociale des enfants porteurs de handicap.
- Monsieur DELMER informe le conseil que la grille du règlement déchetterie va être révisée.
- Monsieur SCHULTZ rappelle les problèmes générés par les poubelles qui ne sont pas régulièrement rentrées.

Levée de la séance après épuisement de l'ordre du jour

Le Maire
Michel MICHALLET